

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE. 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

## LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

**Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu.** Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste

**Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes.** Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

**Le Guide des Comités paroissiaux :** Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Editions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

### ABONNEMENTS

**L'Action Sociale.** — Le grand organe canadien-français de défense religieuse  
Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

**La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des Œuvres de l'Action Sociale Catholique :** Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses, Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance

**Le Croisé.** — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

**F. P. GAUVIN**

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC

**J. E. GAGNON & CIE**  
Opticiens, Spécialistes, Manufacturiers.  
160, rue ST-JEAN, . . . . . QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 109



Casier 12      Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

**VINS DE MESSE**

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

**J. BAILLARGEON**

Bureau :  
64, rue St-Pierre,  
QUÉBEC.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

#### ENTIÈREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE

\*\*\*  
POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISES.



\*\*\*  
INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE

\*\*\*  
PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~  
Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

~~~~~  
Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

### ANTONIO PRATTE

### FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL.

**Magnifiques**  
**Voyages d'Été.**

Par bateau ou chemin de fer

---

Route des touristes entre Mont-  
réal, Québec, Gaspé, Percé, Baie  
des Chaleurs, Ile du Prince-  
Édouard, Nouvelle-Écosse, St  
Jean, Terreneuve, Halifax, New-  
York, et les ports intermédiaires.

---

Pour billets, cabines, horaires, etc.

**HONE & RIVET**

Agence Générale de Voyages.

9 BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31 Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.

48 ADELAIDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5 RUE DE ROME, - - PARIS, France.

---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 97. — *Les Quarante-Heures*, 97.

**Partie officielle** : Lettre pastorale collective, 98.

**Partie non officielle** : CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'église de L'Ange-Gardien, 101. — M. L'ABBÉ MAXIMIN HUDON, 104. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 105. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 106 ; France, 107.

**Bulletin social** : DOCTRINE : La paroisse, 109. — FAITS ET ŒUVRES : La tempérance chez les Franco-Américains, 111.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

---

**Dimanche, 18 octobre.** — XX ap. Pent. et 3 oct. S. LUC, évangéliste, 2e cl.

**Lundi, 19.** — S. PIERRE d'ALCANTARA, confesseur.

**Mardi, 20.** — S. JEAN DE CANTI, confesseur.

**Mercredi, 21.** — STE URSULE ET SES STES COMPAGNES, martyres.

**Jeudi, 22.** — STE HEDWIGE, duchesse de Pologne, veuve.

**Vendredi, 23.** — LE TRÈS SAINT RÉDEMPTEUR, *dbl. maj.*

**Samedi, 24.** — S. RAPHAEL ARCHANGE, *dbl. maj.*

**Dimanche, 25.** — XXI ap. Pent. et 4 oct. Du dim.

---

## QUARANTE-HEURES

---

18 octobre, Ste-Foy. — 20, St-Agapit. — 21, St-Lambert. — 22, St-Lazare.  
— 23, Beaumont — 25, Stadacona.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### LETTRE PASTORALE

DE NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES  
DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES  
DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA  
SUR LES DEVOIRS DES CATHOLIQUES DANS LA GUERRE ACTUELLE.

---

NOUS, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA

*Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de ces diocèses,  
Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur,*

Nos Très Chers Frères,

Depuis deux mois bientôt — et combien de temps encore le fléau durera-t-il ? — la guerre sévit dans la majeure partie de l'Europe continentale. De tous les malheurs qu'elle entraîne à sa suite, Dieu, nous l'espérons, se servira finalement pour la régénération sociale et morale des peuples. En attendant, le voile de mort s'étend sur les pays jusqu'ici les plus prospères, les deuils s'entassent dans les demeures jusqu'ici les moins troublées. La mitraille a jeté dans la désolation des familles sans nombre : des femmes par milliers pleurent la perte de leurs époux, des mères, celle de leurs fils, des orphelins, celle de leurs parents. Villes consumées par l'incendie, monuments renversés, foyers éteints, champs dévastés, fabriques fermées, industrie ralentie, bataillons fauchés comme des épis, fleur des nations effeuillée aux quatre vents du ciel : que de ruines, Nos Très Chers Frères, se sont accumulées dans ce court espace de temps !

Nous ne saurions nous le dissimuler : ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vu, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'Empire se trouve lié au sort de ses armes ? Elle compte à bon droit sur notre concours, et ce concours, Nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en

argent. Déjà, avec les réservistes des nations alliées, naturalisés ou fixés chez nous, plusieurs milliers de nos propres compatriotes se sont volontairement embarqués pour le théâtre des opérations, et d'autres suivront peut-être. Presque tous ont laissé derrière eux des familles qui comptaient sur leur appui. Combien d'entre eux reviendront reprendre au foyer leur rôle de soutien ? Comme là-bas, nos industries vont être paralysées ; elles vont souffrir et de l'impossibilité pour les patrons de se procurer, dans les pays en lutte, les matières premières de la fabrication, et de l'absence ou de la diminution considérable de la main d'œuvre. Dans leurs foyers privés de leurs chefs, des mères gémiront de ne pouvoir fournir à leurs fils les aliments qu'ils réclament. Sur nos pavés, des sans-travail chercheront peut-être en vain une occupation qui leur assure le pain de chaque jour.

Déjà, sans doute, les autorités civiles ont fait connaître les mesures de prudence humaine, qui obvieront aux pires éventualités : suppression du luxe et des dépenses superflues, souci d'une rigoureuse économie, développement de la production nationale, accroissement des exportations sur les marchés étrangers. Elles ont aussi ouvert, sous le nom de FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN, une première source de protection en faveur des familles dont les membres sont partis pour la guerre. Si leur appel a atteint les principaux centres du pays, il leur était toutefois difficile de le faire entendre jusque dans les campagnes les plus reculées.

Vos pasteurs, Nos très chers Frères, pour qui c'est une tradition de veiller au bien-être matériel comme à la santé morale et spirituel de leurs ouailles, croient s'acquitter simplement de leur devoir en sollicitant de chacun de vous une contribution à cette œuvre éminemment nationale. De ce revenu, il sera fait deux parts. Une moitié sera remise aux Directeurs du *Fonds patriotique* pour les fins auxquelles il est ou pourra être dans la suite légalement destiné, et l'autre moitié sera distribuée dans chaque diocèse à ces autres familles qui, à raison du chômage forcé ou d'autres causes, seraient réduites à l'indigence, surtout pendant les rigueurs de l'hiver. Il n'est pas un de vous, Nos très chers Frères, qui ne comprenne de quelle pensée profonde de charité chrétienne s'inspire cette démarche de vos évêques. Pas un non plus ne refusera, Nous en sommes assurés, de concourir joyeusement et abondamment à la diminution de la misère publique.

Ce premier devoir accompli, notre tâche ne sera cependant pas terminée. Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV a jeté à l'univers dès son accession au trône pontifical, le cri vibrant de la paix. La paix, il faut que de toutes nos forces, nous, les fidèles enfants de l'Église Catholique, nous aidions Notre Père commun à l'obtenir de la miséricorde divine. Comme les autres, par notre charité nous devons essayer de prévenir et de guérir les maux de la guerre ; plus que les autres, nous devons, par nos prières, apaiser la colère de ce Dieu qui fait souvent, des conflits entre les nations, l'instrument de ses justes vengeances.

Pour vous acquitter de cette obligation, Nos très chers Frères, vous unirez vos supplications à celles de vos évêques et de vos prêtres. Dans les familles, on s'imposera plus que jamais de réciter en commun la prière du soir et de l'offrir à l'intention des malheureux peuples entraînés dans la tourmente. Chacun se fera un devoir de communier aussi souvent que possible pour les soldats qui luttent sur les champs de bataille. Aucune louange, cependant, n'attire l'attention de Dieu comme celle qui provient de la bouche des enfants <sup>(1)</sup>. Les chefs de famille, les maîtres et les maîtresses de nos écoles, collèges et couvents, insisteront donc auprès de notre jeunesse canadienne pour qu'elle se presse en rangs serrés autour de la Table Sainte. C'est sur elle surtout qu'il faut compter pour arracher à Notre-Seigneur Jésus-Christ, « le Prince de la Paix, » ce calme après lequel le monde soupire présentement, Celui qui a tant aimé les enfants et qui est venu établir sur terre le règne de l'amour, ne saurait refuser d'exaucer les vœux proférés par ces âmes pures.

Si chacun, Nos très chers Frères, se montre ainsi fidèle à la prière et à l'aumône, Dieu se laissera toucher. Il rendra aux peuples éprouvés de l'Europe la tranquillité dont ils ont tant besoin. Il fera tourner cette guerre au profit de la justice et du droit. Dans sa puissance et sagesse, il en fera sortir de consolants retours à la foi, une déférence plus confiante, un attachement plus ferme envers la Sainte Église, et pour l'Église elle-même, avec une liberté plus grande, un adoucissement à ses épreuves et à ses douleurs. Il daignera préserver notre patrie des résultats désastreux qui la menacent si la guerre se prolonge. Tels sont, Nos très chers Frères, notre confiance et notre espoir. Ce sera l'honneur et la gloire du Canada, si intimement lié à deux des principaux belligérants, d'avoir concouru, par ses pieuses supplications, à restaurer la paix dans le monde, et à soulager, par ses généreuses contributions, les maux dont aura souffert l'humanité.

Pour atteindre cette double fin, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous décrétons et ordonnons :

1° Que le dimanche, 18 octobre, à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles de nos diocèses, une quête soit faite au profit des soldats et des sans-travail de chacun de ces diocèses ;

2° Que ce même dimanche, à la suite de la messe solennelle et paroissiale, l'on chante l'hymne de la pénitence et de la supplication, le psaume *Miserere*, ainsi que l'oraison de la messe *Pro Pace*.

3° Jusqu'à la fin de la guerre, on dira à la messe, quand les rubriques le permettront, et l'on chantera au salut du Très Saint Sacrement cette même oraison *Pro Pace*.

4° Nous demandons dans toutes les paroisses, le jour qui paraîtra le plus propice, une communion générale des enfants aux intentions de Notre Saint Père le Pape Benoît XV, pour obtenir le grand bienfait de la paix.

(1) Ps., VIII, 3 ; MATTH., XXI, 16.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous le vingt-troisième jour de septembre mil neuf cent-quatorze.

- † PAUL, Arch. de Montréal.
- † CHARLES-HUGUES, Archev. d'Ottawa.
- † PAUL-EUGÈNE, Arch. de Séleucie, Admin. de Québec.
- † ANDRÉ-ALBERT, Év. de Saint-Germain de Rimouski.
- † JOSEPH-MÉDARD, Év. de Valleyfield.
- † MICHEL-THOMAS, Év. de Chicoutimi.
- † N.-ZÉPHYRIN, Év. de Pembroke.
- † FRANCOIS-XAVIER, Év. des Trois-Rivières.
- † J.-S.-HERMANN, Év. de Nicolet.
- † ALEXIS-XYPE, Év. de Saint-Hyacinthe.
- † GUILLAUME, Év. de Joliette.
- † FRANCOIS-XAVIER, Év. de Mont-Laurier.
- † GUSTAVE, Év. de Sicca, V. Ap. du Golfe Saint-Laurent.
- † ÉLIE-A., Év. de Catenne, V. Ap. du Témiscamingue.
- H.-O. CHALIFOUX, ptre., V. G., Admin., de Sherbrooke.

Par mandement de Nos Seigneurs.

JULES LABERGE, *ptre*,  
*Secrétaire de l'Archevêché de Québec.*

N. B. — Le produit de cette quête devra être envoyé le plus tôt possible aux procureurs de nos évêchés respectifs.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### L'ÉGLISE DE L'ANGE-GARDIEN

La jolie paroisse de l'Ange-Gardien célébrera, dimanche prochain, le deux-cent-cinquantième anniversaire de sa fondation. C'est un âge qui mérite la considération et le respect, et nos lecteurs aimeront peut-être à feuilleter, avec nous, les premières pages de l'histoire de l'une des plus anciennes paroisses du diocèse de Québec.

Heureuses les paroisses qui ont une histoire, mais plus heureuses encore celles qui peuvent trouver un historien ! L'Ange-

Gardien a eu cette bonne fortune d'avoir en la personne de M. l'abbé René Casgrain, l'un de ses anciens curés, aujourd'hui en retraite à Québec, un prêtre qui n'a pas reculé devant les difficultés de recherches assez considérables et qui a laissé entre les mains de ses paroissiens, en les quittant, cette *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien* que nous regardons comme l'une de nos meilleures monographies et où nous avons puisé les détails historiques qui suivent.

Les origines de l'Ange-Gardien évoquent des noms illustres.

L'ordonnance épiscopale qui approuva, le 5 novembre 1664, la première élection de marguilliers faite à l'Ange-Gardien porte la signature du premier évêque de Québec, le Vénérable François de Montmorency-Laval, alors évêque de Pétrée et Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France, et le procès-verbal de cette assemblée, tenue le 18 octobre de la même année, est signé du nom de l'abbé Louis Ango des Maizerets, qui devait être le deuxième supérieur du Séminaire de Québec.

« L'an 1664, dit le procès-verbal, le dix-huitième jour d'octobre, à l'issue de la messe célébrée dans la maison de Jean Trudelle, en conséquence de la convocation par deux fois réitérée par M. des Maizerets y faisant pour lors les fonctions curiales, par l'ordre de Monseigneur l'illustrissime révérendissime Évêque de Pétrée, Vicaire Apostolique en la Nouvelle-France, et nommé par le Roy, premier évêque dudit pays, tendante à ce que les habitants eussent à s'assembler pour procéder à la nomination et élection de trois marguilliers pour la première fois ; les dits habitants étant restés au nombre de vingt-deux des plus considérables... » Et les vingt-deux notables élurent « par suffrages secrets et à la pluralité des voix pour premier marguillier Jacques Goulet, et pour second marguillier Raymond Pagez, pour troisième Pierre Maheu dit des Hasards, lesquels ont été chargés de prendre le soin de recueillir les dons et aumônes qui seront faits pour la bâtisse d'une église, presbytère et autres choses concernant l'établissement de leur paroisse... »

On ignore la date précise de la construction de cette église, qui fut l'une des premières de notre pays, puisque, au dire de M. l'abbé Auguste Gosselin, l'historien de Mgr de Laval, il n'y avait, en 1660, de Tadoussac à Montréal, que sept églises, situées res-

pectivement à Tadoussac, à Sainte-Anne de Beaupré, au Château-Richer, au coteau Sainte-Geneviève (où est aujourd'hui la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec), à Sillery, aux Trois-Rivières et à Montréal, sans parler des quatre églises de la ville de Québec, celles de Notre-Dame, des Jésuites, des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu. La première église de l'Ange-Gardien est-elle la douzième église construite en Nouvelle-France? Nous laissons aux érudits le soin de répondre à cette question.

Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'église actuelle — la deuxième — de la paroisse deux fois centenaire date de 1675, comme le prouve une note du premier curé, M. François Fillon, trouvée par M. l'abbé Casgrain dans les archives de l'archevêché de Québec et où il est dit : « Elle (l'église) a été commencée le 7 juin 1675 ; on y a célébré la première fois la sainte messe le jour de la fête de saint Barthélémy de l'année 1676. »

Modeste de proportions, mais remarquable par l'harmonie de ses lignes et la beauté toute particulière de son chœur, l'église centenaire de l'Ange-Gardien est pour nous l'une des manifestations les plus caractéristiques et les plus originales de l'art religieux de nos ancêtres. Aussi, il faut voir de quel amour elle est l'objet de la part des paroissiens ; et il faut louer ces derniers de n'y avoir touché qu'avec le plus grand respect, et de n'avoir jamais sacrifié à l'ambition souvent exorbitante de faire mieux que les anciens cette modeste et pure beauté de leur temple, qui en imposa à Murray lui-même lorsqu'en 1759, il y établit ses quartiers. « J'ai établi mes quartiers dans une belle église que j'ai fortifiée, écrivait-il alors dans une lettre citée par Wright, et comme elle est toute en pierre, c'est un véritable château-fort, et je suis logé dans la sacristie. L'église et le village tirent leur nom de deux anges, sous les ailes desquels mon hamac est suspendu. Nous n'avons touché à aucun de leurs ornements, le général ayant excepté tout ce qui est sacré, dans ses ordres de détruire le pays. »

Les Saints Anges ont bien veillé sur l'église confiée à leur garde il y aura bientôt trois siècles, et les paroissiens de l'Ange-Gardien auront raison d'adresser de particulières actions de grâces à Dieu et à leurs saints protecteurs, lorsqu'ils s'agenouil-

leront, dimanche, au pied de l'autel où six générations sont venues prier avant eux.

A. H.

---

### M. L'ABBÉ MAXIMIN HUDON

M. l'abbé Maximin Hudon naquit à Saint-Denis de Kamouraska, le 19 décembre 1841. Il fit ses études classiques au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Le 11 juillet 1869, il recevait l'onction sacerdotale des mains de Mgr Baillargeon. Nommé professeur au collège de Sainte-Anne, où il passa un an, il fut, ensuite, vicaire à la Rivière-Ouelle en 1870, à la Sainte-Famille, en 1871, à Saint-Pierre de l'Île, en 1872 ; desservant à l'Ancienne-Lorette de 1873 à 1877 ; curé de Saint-Narcisse de Beauvillage de 1877 à 1884, puis, de Berthier jusqu'en 1896, alors que sa mauvaise santé l'obligea à quitter le saint ministère. Il prit sa retraite à Berthier même, où il est mort.

La vie de M. l'abbé Hudon fut toujours cachée en Dieu, qu'il servit surtout par l'humilité et par la charité. Il ne sortait de son presbytère que pour aller assister les malades. « Les malades ! disait M. l'abbé Camille Roy en faisant, le 9 octobre dernier, dans l'église de Berthier, l'éloge funèbre du pieux et dévoué pasteur, comme il les a aimés ! et comme il leur a prodigué ses visites et ses soins ! Continuateur de nombreuses générations de prêtres qui, en notre pays, étaient souvent invités à suppléer au médecin qui manquait, M. Hudon soignait volontiers les corps aussi bien que les âmes. Il portait sans doute dans ce ministère une grande discrétion : mais comme il était heureux toujours de revoir ses patients, de suivre les progrès ou les reculs de la maladie, et de donner à l'âme les consolations dont elle avait besoin. »

M. l'abbé Hudon entoura toujours aussi les enfants d'une particulière sollicitude. « Il les aimait pour les instruire, pour les catéchiser, et aussi pour les amuser. Il savait que l'enfant est sensible au bienfait. Il prodiguait donc d'agréables surprises à ces petits qui s'empressaient de venir à lui. Il aimait à les voir autour de son presbytère ; et plus tard, après qu'il eut cessé d'être curé, les enfants apprirent bien vite le chemin de sa maison. Il les y accueillait avec une paternelle tendresse. »

Les dix-huit années de retraite que M. l'abbé Hudon passa à Berthier furent des années de prière, de dévouement et de sacrifice. « Sa piété discrète, a dit M. l'abbé Camille Roy, jointe à toutes les immolations de sa vie intime, faisait monter vers le ciel cette âme qui ne devait vraiment goûter que là-haut les bonheurs durables. »

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Bénédictio** d'une église. — Jeudi dernier, le 8 octobre, a eu lieu, aux Saints-Anges, comté de Beauce, la bénédiction d'une nouvelle église et de trois cloches.

C'est Sa Grandeur Mgr P.-Eug. Roy, archevêque de Séleucie et administrateur du diocèse, qui a fait la bénédiction de l'église ; puis une messe solennelle a été chantée par M. l'abbé Charles Bourque, curé de Pont-Rouge et ancien curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Émile Côté, curé de Saint-Antoine de Tilly et E. Rochette, curé de Saint-Benjamin.

Au trône, assistaient Mgr l'Auxiliaire MM. les abbés J. O'Farrell, curé de Frampton et A. Morisset, curé de Saint-Joseph. M. l'abbé Ph. Grondin agissait comme maître des cérémonies.

On remarquait au chœur MM. les abbés D. Lemieux, premier curé de la paroisse, aujourd'hui retiré à Saint-Damien ; J. Provencher, curé de la paroisse ; J.-E. Feuiltault, curé de Sainte-Marie ; O. Cantin, curé de Saint-Nicolas ; O. Cloutier, curé de Jacques-Cartier ; S. Turcotte, curé de Sainte-Agathe ; P. Turcotte, curé de Saint-Bernard ; J.-H. Fréchette, curé de Sainte-Claire ; R. Morisset, curé de Saint-Frédéric ; J.-E. Pichet, curé de l'Enfant-Jésus ; A. Marcoux, supérieur du Collège de Lévis ; S.-I. Lecours, procureur du Collège de Lévis ; G. Rénilard, curé de Saint-Maxime de Scott ; J.-A. Kirouac, curé de Sainte-Justine ; L.-R. Fiset, curé de Sainte-Hénédine ; J. Lavoie, curé de Sainte-Marguerite ; A. Poulin, curé de N.-D. du S.-C. d'Issoudun ; J.-O. Roy, préfet des études au Collège de Lévis ; R. Lamontagne, curé de Buckland ; J.-A. Lapointe, curé de Saint-Malachie ; P. Dion, curé de Saint-Nazaire ; Th. Gelly, aumônier du pensionnat de Bellevue ; Ph. Cloutier, vicaire à Jacques-Cartier ; L. Verreault, du Collège de Lévis ; J.-E. Boucher, vicaire à Saint-Joseph ; P. Poulin, vicaire à Sainte-Marie ; M. O'Farrell, vicaire à Saint-Patrice de Beauvillage ; J.-A. Gagnon, vicaire à Saint-Pamphile ; J.-T. Nadeau, de l'« Action Sociale ».

Le sermon de circonstance a été prononcé par un enfant de la paroisse, M. l'abbé Sauveur Turcotte, curé de Sainte-Agathe.

Dans l'après-midi, S. G. Mgr Roy, a fait la bénédiction d'un carillon de trois nouvelles cloches. Il était assisté de MM. les abbés Charles Bourque et Émile Côté.

C'est M. l'abbé Omer Cloutier, curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier et enfant de la paroisse, qui a donné le sermon avant la cérémonie.

S. G. Mgr Roy, a bien voulu aussi adresser après la cérémonie, quelques paroles de félicitations aux paroissiens.

**Funérailles.** — Vendredi, le 9 octobre, S. G. Mgr P.-E. Roy se rendait à Berti er, où il a chanté le service de M. l'abbé Maximin Hudon, ancien curé de cette paroisse.

Il était assisté de M. l'abbé Ludger Dumais, supérieur du Collège de Sainte-Anne, comme archiprêtre et de MM. les abbés F. Dupuis, curé de Saint-Raphaël et J. Dumais, curé de Saint-Denis, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec qui a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

**Au Cap-Rouge.** — Dimanche dernier, S. G. Mgr Roy, en visite pastorale à Saint-Félix du Cap-Rouge, bénissait un beau monument du Sacré-Cœur, érigé en face de l'église.

Ce monument a été généreusement offert à la paroisse par M. René Lemay, architecte de Québec.

**Note.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de la mère de M. l'abbé Pamphile Legendre, vicaire à Saint-Maurice de Thetford.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Décès du cardinal Ferrata.** — Le cardinal Domenico Ferrata, Secrétaire d'État de Sa Sainteté Benoît XV, est décédé samedi dernier, à l'âge de 67 ans. Ses funérailles ont eu lieu mardi. Sa mort a été amenée par une péritonite qui a suivi une attaque aiguë d'appendicite.

Le cardinal Domenico Ferrata naquit à Gradoli, diocèse de Montefiascone, le 4 mars 1847, et il fit ses études au collège d'Orvieto. En 1860, il était au Séminaire de Montefiascone, et en 1867, à l'université Grégorienne, à Rome. En 1876, il était nommé avocat auprès des congrégations romaines et professeur de droit canon au Séminaire romain. Il fut nommé, en 1877, consultant des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. En 1879, il remplissait le poste d'auditeur à la nonciature de Paris, et était aussi choisi comme camérier secret. Il fut nommé délégué apostolique en Suisse, le 16 juin 1884, puis devint chanoine de Sainte-Marie Majeure et président de l'Académie des Nobles. Il fut nommé nonce en Belgique, le 29 mars 1885, et élu, le 2 avril 1885, archevêque titulaire de Thessalonique. Sacré par le cardinal Jacobini, en l'église de Saint-Augustin de Rome, le 19 avril suivant, il remplissait en 1889 le poste de secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il fut nommé nonce à Paris en 1891. Le 22 juin 1896, il était créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Prisque, et recevait le chapeau le 5 décembre suivant.

Depuis 1896 le cardinal Ferrata s'est donné tout entier au labeur silencieux des Congrégations romaines. Il fut successivement préfet de la Congrégation des Indulgences et des Religieux, de la Congrégation des Rites, de celle des Evêques et Réguliers, puis de celle des Sacraments. Il était, depuis la mort du cardinal Rampolla, secrétaire du Saint-Office.

Le cardinal Ferrata a présidé, comme préfet de la Congrégation des Sacraments, aux délibérations que Pie X sanctionna par le décret sur la Communion des petits enfants, comme aux mesures qui facilitent la communion aux malades.

Nommé archiprêtre de Saint-Jean de Latran, le 7 avril 1913, il entra en fonction le 22 mai suivant. Il fut délégué comme légat pontifical au Congrès eucharistique de Malte, en avril 1913.

Nommé Secrétaire d'État, le 4 septembre dernier, il n'a occupé que pendant trente-six jours le poste de confiance où l'avait appelé le Saint-Père.

Sa mort est un grand deuil pour l'Église.

**Nouveau Secrétaire d'État.** — Le cardinal Pietro Gasparri vient d'être appelé par Sa Sainteté Benoît XV à la haute position de Secrétaire d'État. La confiance du Saint-Père l'enlève à cet immense travail de la codification du droit canonique pour l'appeler, en ces temps troublés et difficiles, à la direction des affaires extérieures de l'Église.

Le nouveau Secrétaire d'État est âgé de 62 ans. D'abord secrétaire du cardinal Mertel, puis professeur à la Propagande, il fut choisi comme titulaire de la chaire de droit canonique à l'Université catholique de Paris. Il fit, à ce titre, un long séjour en France.

En 1898, il fut nommé archevêque titulaire de Césarée de Palestine et délégué apostolique pour le Pérou, la Bolivie et l'Équateur. Revenu à Rome, il fut, en 1901, nommé secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Sous le pontificat de Pie X, il a été l'âme de la Commission pour la codification du droit canonique.

## FRANCE

**Un deuil national.** — Le comte Albert de Mun est mort.

C'est une grande et noble figure qui vient de disparaître. Soldat, orateur, écrivain, homme d'œuvres, politicien, sociologue, académicien, il fut toujours dévoué à l'Église et à sa patrie. En France, il incarnait la résistance au gouvernement dans sa politique de persécution religieuse.

Le comte de Mun naquit en 1841. Élève de Saint-Cyr, il servit héroïquement, en 1870, comme capitaine, dans le corps des cuirassiers. Après 1871 il prit une part prépondérante dans la fondation et le maintien des cercles catholiques ouvriers. En 1876, il fut élu député de

Pontivy et représenta au Parlement cet arrondissement puis celui de Morlaix, presque sans interruption jusqu'à sa mort.

Il fut élu en 1897 membre de l'Académie française.

Orateur de la grande école, il a prononcé de nombreux discours, soit sur la politique, soit sur les questions sociales et sur le retour à l'ancien régime des corporations, soit surtout pour la défense de l'Église. Au Parlement il défendit toujours l'Église par ses discours, et au moins par ses votes, quand la maladie le tenait éloigné de la tribune.

Il a publié un recueil de ses discours et conférences. Parmi les principaux discours qu'il laisse, nous avons : « Nouvelle réponse à une vieille accusation », « La loi des suspects », « Lettres adressées à Waldeck Rousseau », « Discours et écrits divers », « Contre la Séparation ». Toutes ces œuvres portent la marque de son talent et de sa foi.

Le comte de Mun a en outre collaboré à plusieurs revues et journaux. Depuis le commencement de la présente guerre il écrivait dans *L'Echo de Paris* des articles qui faisaient pendant à ceux de Barrès et ranimaient, comme eux, l'espoir et la confiance au cœur du peuple français.

Quelques semaines avant de mourir il obtenait du gouvernement le rétablissement des aumôniers militaires et s'occupait lui-même d'assurer leur recrutement.

Comme Deroulède il est mort avant d'avoir vu la victoire de la France, mais sa foi et sa charité ont illuminé le soir d'une longue vie remplie de bonnes œuvres.

**Prêtre assassiné.** — Sauvages destructeurs de monuments, massacreurs de vieillards, de femmes et d'enfants, voilà ce que sont les Allemands sur les territoires belge et français. C'est ainsi qu'ils ont arrêté M. l'abbé Delebecque, ancien professeur au collège Notre-Dame de Cambrai, ancien vicaire à St-Martin d'Esquermes, à Lille, qui retournait dans sa paroisse de Maing après être allé assister à un service célébré dans une paroisse voisine pour son père défunt, l'ont, bien à tort, accusé d'espionnage, lui ont fait un simulacre de procès à Valenciennes et l'ont condamné à mort.

« Alors, écrit Junius dans *l'Echo de Paris*, aussi calme que devant l'autel l'abbé Delebecque se confia aux soins d'un aumônier militaire allemand ; la nuit, sa dernière nuit, il la passa à prier devant le Saint-Sacrement, à l'église Saint-Nicolas, à Valenciennes. Puis, confessé, il partit à pied, réconforté, pour la colonne Dampierre. En marchant, il récitait les prières des agonisants. Il était cinq heures et demie du matin.

« A l'endroit fixé, il se mit genoux et remit à l'officier allemand une lettre pour sa mère. « J'offre ma vie à la France, lui dit-il, sans regret. » Quelques minutes après, douze balles le renversaient. On fit un trou et, comme un morceau de sa soutane passait, un habitant vint placer quelques pierres en forme de croix, et des femmes jetèrent des fleurs sur la tombe de ce martyr. »

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LA PAROISSE

La paroisse est ce coin de terre qui nous paraît le plus beau du monde, parce que les liens les plus doux et les plus forts nous y rattachent, parce que c'est là qu'est la maison paternelle. L'enfant y grandit en s'imprégnant les yeux de ses paysages, dont l'image ne le quitte plus, et qui lui serviront désormais de terme de comparaison pour apprécier, partout où il ira, les beautés de la nature ; tout naturellement, il dira alors : c'est moins beau que *chez nous*, ou, c'est aussi beau que *chez nous*, mais très rarement, sinon jamais, c'est plus beau que *chez nous*. La force des souvenirs d'enfance est si grande qu'elle peut faire un lieu enchanteur du plus ordinaire des hameaux ; et, même dans ce cas, l'âme a raison d'ennoblir les choses, puisque rien n'est si beau que l'endroit de la terre où un père et une mère ont travaillé et souffert pour nous.

Mais la paroisse est surtout le lieu de la terre où l'homme s'inscrit pour le ciel. Dès qu'on a mis son nom au livre de la vie chrétienne, il commence à faire partie de la grande famille paroissiale, et aussitôt qu'il est devenu capable de se nourrir, le père des âmes lui rompt le pain de la doctrine en miettes substantielles. Quant il se l'est bien assimilé, et que son intelligence fortifiée a pu regarder en face le mystère de sa destinée immortelle, il est admis à manger le pain sacramentel, qui est Jésus-Christ lui-même, et, après avoir été confirmé dans sa foi par les dons du Saint-Esprit, il est prêt à s'avancer sur le chemin de la vie.

Quels que soient les obstacles qu'il rencontre sur sa route, le chrétien ne devra jamais oublier les liens surnaturels qui l'attachent à sa paroisse, et il saura le prouver par sa conduite.

Le chrétien devra se faire, d'abord, un devoir d'assister aussi régulièrement que possible à tous les offices du dimanche, messe

et vêpres, dans l'église de sa paroisse. Il doit le faire pour sa sanctification et pour son instruction propre, non moins que pour donner l'exemple.

Le dimanche est le jour consacré à Dieu, et il faut que les actes du chrétien prouvent, ce jour-là, qu'il comprend et qu'il sait observer la loi divine. Tout en sachant bien que l'assistance aux vêpres n'est pas d'obligation grave, comme l'assistance à la messe, le bon paroissien ne fera guère de distinction entre l'une et l'autre, et il ne croira avoir complètement sanctifié le jour du Seigneur qu'après avoir assisté à la messe et aux vêpres.

Le vrai chrétien se reconnaîtra encore, dans la paroisse, à son esprit de soumission et à sa charité. Les désirs de ses supérieurs ecclésiastiques seront des ordres, et son respect de l'autorité en tout ne contribuera pas peu au règne de la paix et de la bonne entente dans la grande famille paroissiale, dont il aura le bon renom à cœur. Sa charité le rendra serviable à tous et lui fera faire, au besoin, le sacrifice de ses opinions personnelles, quand celles-ci pourront être un sujet de discorde. En ces circonstances, il saura montrer, par sa conduite, qu'il aime réellement sa paroisse et qu'il n'est pas prêt à en sacrifier les intérêts à son amour-propre, comme cela s'est fait malheureusement plus d'une fois, chez nous, au détriment des âmes.

Le chrétien rendra à sa paroisse tout le bien qu'il en a reçu, surtout s'il donne aux œuvres sa coopération zélée, s'il se fait apôtre. Des apôtres ! Voilà ce que l'Église demande plus que jamais aux fidèles, en ces temps troublés où des associations, les unes antichrétiennes, les autres neutres, groupent contre l'Église un si grand nombre d'hommes et tendent à neutraliser le ministère du prêtre. Pour réagir contre cette action néfaste, il faut, dans chaque paroisse, de ces laïques dévoués et éclairés qui sachent être, pour leur pasteur, des auxiliaires précieux dans l'organisation et le maintien des œuvres de tempérance et de presse catholique, des associations de jeunes gens ; il faut des paroissiens qui soient, en un mot, des apôtres de l'action sociale catholique.

Pour nous, Canadiens français, la paroisse est le grand centre de ralliement religieux et national : elle a gardé notre foi, elle a sauvé notre race, et, si nous lui restons toujours fidèles, la paroisse assurera notre avenir.

## FAITS ET ŒUVRES

### LA TEMPERANCE CHEZ LES FRANCO-AMERICAINS

Chez les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre il se trouve, comme chez nous, trop de nos compatriotes qui ont un goût fort prononcé pour le petit verre. Mais, comme ici, il y a là-bas des apôtres vigoureux de la Tempérance qui font une guerre sans trêve à l'alcoolisme.

Il y a neuf ans, un dominicain de Fall-River, le Père Jacquemet, entreprit d'enrayer les ravages causés chez les nôtres par ce fléau « pire que la famine, la peste et la guerre » d'après la parole d'un célèbre homme d'État anglais. Il commença en faisant promettre l'abstinence totale à quelques hommes qui avaient l'habitude de boire ; et il les maintint dans la tempérance absolue. Il en fit de plus des apôtres zélés de cette croisade contre l'alcool.

Telle fut l'origine de la grande Association de Tempérance que forme le groupe des Cercles Lacordaire, aujourd'hui implantés dans presque tous les centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre.

A part les Cercles Lacordaire, le P. Jacquemet créa les Cercles Jeanne d'Arc pour les femmes. Avec raison il crut que pour former un peuple sobre il fallait intéresser les épouses, les mères de famille, les fiancées, à cette grande œuvre de la Tempérance.

Pour faire partie de l'un ou l'autre de ces cercles, il faut être catholique pratiquant et promettre d'observer l'abstinence totale. C'est donc là une association nettement catholique en même temps que nationale.

Comme toutes les grandes œuvres, celle-ci a eu des commencements très humbles. Au début, elle comptait trois membres. Mais elle a progressé à pas de géants. Aujourd'hui, après quelques années d'existence seulement, elle compte près de cinq mille membres qui, tous, pratiquent l'abstinence totale de toute liqueur enivrante.

Extérieurement il y en a qui les raillent, qui se moquent d'eux ; au fond, tout le monde les admire et regrette de n'avoir pas leur courage.

Sous les pas de l'apôtre de la Tempérance qu'est le P. Jacquemet ont surgi de beaux dévouements à cette cause si importante. Un grand nombre de prêtres de la Nouvelle-Angleterre,

tels que les abbés Doucet, de Manchester, Prince, de Woonsocket, Brodeur, de Fall-River, pour ne citer que ceux-là, le secondent énergiquement dans son œuvre.

Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc forment donc déjà une association puissante. Dernièrement, au nombre de plus de trois mille, leurs représentants, venus des différents points des États du Nord-Est, se sont réunis à Notre-Dame de Fall-River à l'occasion des noces d'argent pastorales de Mgr J.-A. Prévost, curé de cette paroisse.

Ce fut là un véritable Congrès des forces de la Tempérance dans la région. De belles fêtes ont marqué cette réunion. Pour en souligner le caractère nettement catholique, une grande procession du Saint-Sacrement, à laquelle ont pris part les membres des Cercles, s'est déroulée dans les rues voisines de l'église toutes pavoisées, en présence de plus de 10,000 personnes échelonnées sur le parcours du cortège et chantant des cantiques.

L'ostensoir était porté par S. G. Mgr Feehan, évêque de Fall-River. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée d'abord au reposoir élevé en face du collège, puis à l'église au retour de la procession, Sa Grandeur adressa la parole à tous ces partisans de la Tempérance. Il les félicita de leur esprit de foi. « Que le ciel vous bénisse et vous aide, leur dit-il ensuite, vous « avez prêché un sermon, peut-être le plus beau en cette ville « depuis longtemps.»

C'était là de la part de l'éminent évêque de Fall-River un compliment qui se passe de commentaire.

Après la cérémonie, eut lieu dans le soubassement de l'église une grande assemblée des membres de l'Association à laquelle prirent la parole Mgr Prévost, le P. Jacquemet, fondateur et directeur général des Cercles Lacordaire, les abbés Doucet, Barré, Lamoureux, Brodeur et les principaux officiers de la Société tels que MM. Picard, président général des Cercles, Dufault, président du cercle N.-D. de Lourdes, et quelques autres officiers des cercles régionaux.

Cette belle manifestation a montré d'une manière éloquente combien l'œuvre des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc fait déjà sentir son influence salutaire chez des milliers de Franco-Américains. Nous souhaitons qu'elle continue de progresser et de marcher à grands pas, comme elle l'a fait jusqu'ici, pour le plus grand bien de nos frères de là-bas.

**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 juin  
1914 - - - - - \$495,409.14

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

|                | SECTIONS | SOCIÉTAIRES | PENSIONS | ACTIF        |
|----------------|----------|-------------|----------|--------------|
| 1909           | 45       | 1,880       | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910           | 149      | 8,540       | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911           | 224      | 14,228      | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912           | 294      | 19,326      | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913           | 349      | 24,492      | 47,957   | 423,745.31   |
| 1914 (30 juin) | 374      | 26,569      | 51,763   | 495,409.14   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
**Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

Montréal.

Agents à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

MM. Leclerc & Deguise, "Hôtel St-Roch."

INSTALLATION  
d'éclairage à l'électricité

---

ACCESSOIRES  
et appareils électriques  
de tous genres

---

Prix les plus bas

---

**Coulet & Bélanger**

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE** SATISFACTION.

---

**P. C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉ AU CANADA EN 1888.

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

---

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

---

## J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

**EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

**LIBRAIRIE DU CLERGÉ**

**J.-P. GARNEAU**

**LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE**

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**

**GROS ET DÉTAIL**

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

**Editeurs des livres de plain-chant :**

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

**Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.**

**Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.**

**Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.**

**Catalogue illustré adressé sur demande**



## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estime et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour cheminées de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

## La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

## O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

---

## PICARD & DUQUET

ENR.

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

### Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

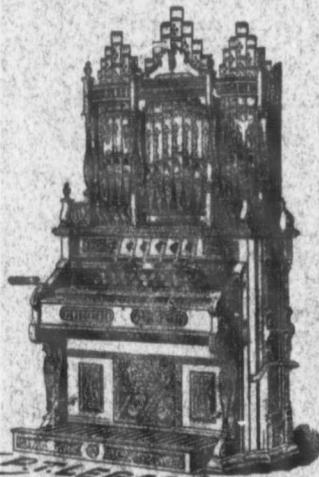
**MESSIEURS LES MEMBRES  
DU CLERGÉ**

sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

**P. T. LEGARÉ LTÉE**  
273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC



# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.

**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.

**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.

**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.

**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles